

ZOOM sur : **LE SERVICE FISCAL**

Avec plus de 60 ans d'expérience, le Cerfrance Aveyron propose un accompagnement complet et personnalisé aux chefs d'entreprise. Cette pluridisciplinarité comprend notamment le service fiscal, qui guide chaque jour, les collaborateurs du Cerfrance Aveyron sur la complexité des obligations fiscales.

Le Cerfrance Aveyron est le premier réseau associatif de conseil et d'expertise comptable qui a rapidement fait le choix de s'implanter au plus près de ses adhérents pour les accompagner dans leur développement. C'est sur des valeurs de respect, d'écoute, de confiance et d'authenticité, que le Cerfrance Aveyron s'engage auprès des agriculteurs, artisans, commerçants, professionnels indépendants, dirigeants d'associations, de PME/TPE... La forte présence locale au travers de ses 13 agences et ses 170 collaborateurs dans tout le département, positionne le Cerfrance Aveyron comme un acteur majeur de l'économie.

Un service fiscal transversal...

Outre la vision comptable de ses experts, le Cerfrance Aveyron conseille ses chefs d'entreprises avec un ensemble de services complet. Des solutions fiscales sont notamment proposées pour répondre aux attentes de chacun : conseil et assistance fiscale, réalisation des déclarations d'impôts, accompagnement spécifiques supplémentaires... Sous l'œil attentif des comptables, conseillers et experts comptables, chaque entrepreneur est guidé dans ses démarches fiscales et ainsi, accompagné dans le développement de sa société. Le service fiscal agit de manière transversale au sein du Cerfrance Aveyron afin de transmettre les connaissances nécessaires à l'ensemble des collaborateurs. En effet, la complexité des obligations comptables et fiscales des entreprises s'intensifie. C'est pourquoi, une veille fiscale approfondie est réalisée quotidiennement, et ainsi une assistance technique est déployée

en interne pour répondre aux différentes interrogations des adhérents. De plus, des lettres d'informations sont également rédigées pour maintenir un flux d'actualités fiscales optimal.

«La veille fiscale et l'assistance technique sont les maîtres mots du service fiscal au quotidien pour ses adhérents».

...Au cœur de l'économie locale

Être proche de ses adhérents et au cœur de l'économie locale est une véritable volonté pour le Cerfrance Aveyron. En effet, une forte proximité géographique par le biais de 13 agences est proposée aux acteurs économiques locaux. La connaissance approfondie du terrain permet légitimement d'offrir à ses adhérents informations pertinentes et conseils visionnaires. Cette proximité se traduit également par la présence des correspondants fiscaux dans chaque agence afin d'avoir un véritable relais sur tout le territoire. Ces derniers sont en liens réguliers avec les services des impôts de tout le département. Le Cerfrance Aveyron est au centre du jeu économique local où de nombreux organismes professionnels font appel à leurs travaux pour alimenter analyses et décisions. Cette position renforce l'implication des équipes du Cerfrance Aveyron dans l'accompagnement de ces chefs d'entreprises avec succès et compétences. Les adhérents sont ainsi guidés lors des décisions importantes de la vie de leurs sociétés afin qu'elles poursuivent leur développement économique.



Un partenariat avantageux !

Interservices est une coopérative créée à l'initiative de professionnels pour faciliter l'accès au marché des services à la personne.

Si vous êtes imposable :

La moitié des dépenses engagées, sur des prestations de services à la personne, est déduite du montant de votre imposition. Cette réduction est plafonnée à 50% de 12 000€ par foyer fiscal. Ce plafond de dépenses peut être :



- porté à 15 000€ la première année d'imposition pour laquelle, le contribuable bénéficie de cet avantage ;
- majoré de 1 500€ par enfant ou ascendant de plus de 65 ans à charge (dans la limite de 15 000€ maximum) ;
- être de 20 000€ pour les foyers incluant une personne handicapée (invalidité de 3ème catégorie).

Dans notre cas, INTERSERVICES permet aux adhérents du Cerfrance Aveyron de bénéficier de 50% de réduction d'impôts entre autres sur les prestations fiscales.

**sous réserve de la réglementation en vigueur.*